

## La Ville-du-Bois

# Saouls, ils tabassent un couple

« ILS ONT UNE BONNE TÊTE... Il faut juste qu'ils arrêtent de boire. » Mardi devant le tribunal d'Evry, la victime d'une très violente agression a pardonné à ses agresseurs. Ces derniers ont toutefois été condamnés à quatre mois de prison avec sursis.

Pour ce couple à la tête d'une petite entreprise, l'année 2006 a commencé sous les coups. La nuit du réveillon, peu après 1 heure du matin, ils sortent du restaurant la Criée, à la Ville-du-Bois, et remontent dans leur 4 x 4. Trois adolescents de 18 ans surgissent. Ivres morts, ils ont loué une chambre à l'hôtel Première Classe, à quelques mètres. Johnny tape sur la carrosserie. Jacky sort de sa voiture pour s'expliquer et reçoit un coup. Il riposte mais les acolytes de Johnny se jettent sur lui. Sa femme, sortie elle aussi du 4 x 4, est à son tour frappé sur la tête. Les

trois jeunes prennent alors la fuite en emportant son sac à main, qui sera retrouvé, vide forcément, à une dizaine de kilomètres.

Dans le box, les prévenus font résolument profil bas et semblent « vraiment » regretter leur geste. Aucun ne se souvient de ces violences mais ils reconnaissent quand même les faits. « C'est l'alcool, plaide l'un d'eux. Je n'ai aucun souvenir, mais j'ai dû le faire. » De la bière, du champagne et un alcool vert à base de menthe dans des quantités astronomiques... « L'état d'ébriété est à l'origine de ce qui s'est passé, insiste leur avocate. Ce n'est ni plus ni moins qu'une soirée de Nouvel An qui a mal tourné. Sanctionnez-les, mais les huit mois requis par le ministère public, c'est trop. » Elle a manifestement été entendue par les magistrats.

O.Bu.